

## SUÈDE

**Date des élections:** 16 septembre 1973

### **But de la consultation**

Renouvellement de tous les membres du *Riksdag* à l'échéance normale de leur mandat.

### **Caractéristiques du Parlement**

Le Parlement monocaméral de la Suède, le *Riksdag*, comprend 350 membres élus pour 3 ans.

### **Système électoral**

Est électeur, tout citoyen suédois, de l'un ou l'autre sexe, ayant atteint l'âge de 19 ans au cours de l'année précédant le scrutin. Il doit en outre avoir son domicile en Suède depuis les 12 mois précédant le scrutin; exceptionnellement, les citoyens suédois qui n'ont pas leur domicile légal en Suède peuvent néanmoins demander à exercer leur droit de vote s'ils justifient avoir fixé leur domicile en Suède au cours des 5 années précédant l'élection. Les criminels et les malades mentaux ne peuvent pas prendre part au vote.

Les listes électorales sont dressées au niveau de la circonscription et font l'objet de révisions annuelles. L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Est éligible, tout électeur, de l'un ou l'autre sexe, âgé de 20 ans révolus. Le mandat parlementaire n'est en général pas incompatible avec une autre fonction publique ou privée. Pendant l'exercice de leur mandat, les Ministres et le *Speaker* ne peuvent pas faire partie du Parlement mais ils peuvent cependant retenir leur siège, celui-ci étant, dans l'intervalle, occupé par un suppléant, et ils peuvent prendre leurs fonctions parlementaires si et lorsqu'ils quittent le Gouvernement \*.

Des 350 membres du *Riksdag*, **310** sont élus dans 28 circonscriptions au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges selon la méthode St. Lagùe (diviseurs: 1,4, 3, 5, 7, etc.). Pour participer à la répartition des sièges, un parti doit recueillir au moins 4 % des suffrages exprimés dans le pays ou au moins 12 % des suffrages exprimés dans la circonscription.

Les 40 sièges restants au *Riksdag* (ou sièges de « compensation ») sont attribués sur la base du nombre total de suffrages exprimés dans le pays et répartis

\* Voir section *Evolution parlementaire*, p. 16.

entre les diverses circonscriptions; sont exclus de cette répartition, les partis ayant remporté des sièges seulement grâce à la règle des 12 %.

Les sièges qui deviennent vacants au *Riksdag* en cours de législature sont pourvus par des suppléants choisis en même temps que le titulaire.

### Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

La campagne électorale a été ouverte le 19 août 1973. Pour la première fois dans l'histoire politique de la Suède, le Parti social-démocrate, au pouvoir depuis 1932, se trouvait confronté à une coalition d'opposition centre-droit constituée du Parti du centre, du Parti libéral et du Parti des modérés (conservateurs).

Bien que ne présentant pas de programme commun, les 3 partis « bourgeois » d'opposition ont présenté conjointement des projets pour un futur Gouvernement de coalition ayant pour chef M. Thorbjörn Fälldin, dirigeant de la plus importante des 3 formations, le Parti du centre. Celui-ci demandait, avec le slogan « égalité et sécurité dans une société décentralisée », un pouvoir accru pour les villes et les autorités locales; les Modérés demandaient une réduction des impôts, des restrictions sur l'industrie privée et la pleine participation de la Suède à la Communauté européenne. Les Libéraux, quant à eux, mettaient l'accent sur les questions d'impôt et de politique de l'environnement. Les 3 partis insistaient sur le taux élevé du chômage et sur la nécessité d'un changement après la longue gestion du pouvoir par les Sociaux-démocrates.

De leur côté, les Sociaux-démocrates scandaient le slogan « ne votez pas contre votre sécurité sociale : votez Social-démocrate » et ils vantaient leurs mérites dans la création d'un Etat prospère ; pour lutter contre le chômage, ils proposaient, notamment, d'offrir des subsides aux industries en échange de leur emploi de travailleurs supplémentaires. Le Parti communiste soutenait largement la politique industrielle des Sociaux-démocrates.

A l'issue des élections, les sièges se sont trouvés équitablement répartis entre les blocs socialistes et les blocs non socialistes. Le bloc de gauche et la coalition de centre-droit ont en effet remporté la moitié des sièges à pourvoir au *Riksdag*, soit 175 chacun. Les formations ayant, respectivement, gagné et perdu le plus grand nombre de sièges sont le Parti du centre et le Parti libéral, tandis que les Sociaux-démocrates ont enregistré leur pourcentage de voix le plus bas depuis la deuxième guerre mondiale, soit 43,6 %.

Compte tenu des résultats, les 3 partis d'opposition ont demandé au Gouvernement de démissionner. Cependant, le 21 septembre 1973, M. Palme, le Premier Ministre sortant, a déclaré que son Gouvernement avait décidé de demeurer au pouvoir en vue de susciter un « large consensus » sur les problèmes cruciaux du pays.

## Données statistiques

## 1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Riksdag

Nombre d'électeurs inscrits. . . . .			5 690 333		
Votants. . . . .			5 168 996 (90,8 %)		
Bulletins blancs ou nuls. . . . .			8 850		
Suffrages valablement exprimés. . . . .			5 160 146		
Formation politique	Suffrages obtenus	o/o	Nombre de sièges de circonscriptions	Nombre de sièges de « compensation »	Nombre total de sièges au Riksdag
Parti social-démocrate . . . . .	2 247 727	43,6	146	10	156
Parti du centre. . . . .	1 295 246	25,1	80	10	90
Parti des modérés (conservateurs)....	737 584	14,3	47	4	51
Parti libéral . . . . .	486 028	9,4	27	7	34
Parti communiste . . . . .	274 929	5,3	10	<b>g</b>	<b>l</b>
Union démocrate ohrétienne. . . . .	90 388	1,8			
Autres formations de gauche. . . . .	26 937	0,5			
Divers. . . . .	1 307	—			
			310	<b>40</b>	350

## 2. Répartition des parlementaires par catégories professionnelles

Employés et directeurs de sociétés		
Agriculture et pêche . . . . .	53	
Industrie . . . . .	13	<b>78</b>
Commerce et transport . . . . .	6	
Divers . . . . .	6	
Fonctionnaires		
Administrateurs de services publics . . . . .	36	78
Employés . . . . .	12	
Enseignants . . . . .	30	
Représentants d'associations d'intérêt public		
Organisations politiques . . . . .	21	<b>66</b>
Organisations syndicales . . . . .	31	
Groupements d'intérêts . . . . .	11	
Représentants d'églises libres . . . . .	3	
Personnel administratif		
Industrie . . . . .	13	41
Commerce et transport . . . . .	16	
Presse . . . . .	12	
Ouvriers . . . . .	24	
Membres du Gouvernement et <i>Speaker</i> . . . . .	19	
Divers . . . . .	44	
		350

## 3. Répartition des parlementaires par sexes

(Ministres et *Speaker* non compris mais y compris leurs suppléants)

	Hommes	Femmes	Total
Parti social-démocrate . . . . .	120	36	156
Parti du centre . . . . .	68	22	90
Parti libéral . . . . .	43	8	51
Parti des modérés . . . . .	29	5	34
Parti communiste . . . . .	15	4	19
	275	75	350

## 4. Moyenne d'âge des Députés: 51 ans